

# AUPLATA

---

S.A. au Capital de 5.425.097 €

Siège Social : 162, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012*

---

## AUPLATA

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

### Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUPLATA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 3.1.2 à 3.1.6 de l'annexe exposent les modalités d'inscription au bilan des éléments de l'actif immobilisé, de leur amortissement et de leur dépréciation qu'ils soient inscrits en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et leur correcte application. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction dans son évaluation des éventuelles provisions, à examiner les données et hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

---

## AUPLATA

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

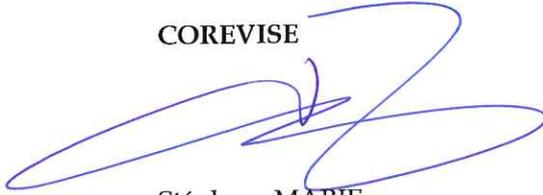
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

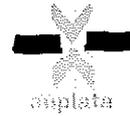
*Fait à Paris, le 30 avril 2013*

Le Commissaire aux Comptes,

COREVISE



Stéphane MARIE



## **AUPLATA**

Société anonyme au capital 5.425.097 €

Siège social : 162 rue du Faubourg Saint Honoré 75 008 PARIS

R.C.S. PARIS 331 477 158

# **Comptes Sociaux**

**Période : 01/01/2012 au 31/12/2012**

---



### Situation au 31/12/2012

#### BILAN ACTIF

Dossier : AUPLATA AUPLATA

Etabli en Euro	01/01/2012 - 31/12/2012 12 mois			31/12/2011 12 mois
	Brut	Amort & prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	694 290,97	257 879,82	436 411,15	400 334,89
Concession, brevets et droits similaires	782 073,35	286 475,31	495 598,04	575 485,20
Fonds commercial	3 688 761,04	3 688 761,04		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	24 240,95	4 373,68	19 867,27	2 900,71
Constructions	5 346 439,36	3 906 416,84	1 440 022,52	763 459,53
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 052 471,97	5 592 980,75	459 491,22	843 047,14
Autres immobilisations corporelles	407 834,33	318 697,46	89 136,87	85 137,60
Immobilisations en cours	506 075,01	215 861,86	290 213,15	165 919,78
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par méthode de mise en équivalence				
Autres participations	21 988 482,38	14 116 669,37	7 871 813,01	7 735 194,56
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	188 128,26		188 128,26	171 096,90
<b>Total (I)</b>	<b>39 678 797,62</b>	<b>28 388 116,13</b>	<b>11 290 681,49</b>	<b>10 742 576,31</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	238 603,23	31 526,00	207 077,23	236 121,22
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	332 616,80		332 616,80	527 918,92
Autres créances	12 486 531,43	10 011 125,21	2 475 406,22	612 407,70
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 254 571,32		1 254 571,32	1 254 571,32
Disponibilités	6 528 678,04		6 528 678,04	1 739 792,06
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	159 314,81		159 314,81	18 320,66
<b>Total (II)</b>	<b>21 000 315,63</b>	<b>10 042 651,21</b>	<b>10 957 664,42</b>	<b>4 389 131,88</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	101 388,69		101 388,69	152 083,04
Primes de remboursements des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>	<b>60 780 501,94</b>	<b>38 430 767,34</b>	<b>22 349 734,60</b>	<b>15 283 791,23</b>



<b>Situation au 31/12/2012</b>		
<b>BILAN PASSIF</b>		
Dossier : AUPLATA AUPLATA		
Etabli en Euro	01/01/2012 - 31/12/2012 12 mois	01/01/2011 - 31/12/2011 12 mois
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel	5 425 097,00	4 630 124,75
Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...	42 532 669,61	38 793 973,70
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	43 179,27	43 179,27
Réserves statutaires ou contractuelles	104 877,67	104 877,67
Réserves réglementées	1 158,46	1 158,46
Autres réserves	0,50	49 166,50
Report à nouveau	-38 696 070,19	-35 811 558,75
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)</b>	<b>868 638,05</b>	<b>-2 884 511,44</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 279 550,37</b>	<b>4 946 410,16</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	226 260,67	268 126,90
Provisions pour charges	844 098,00	737 425,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 070 358,67</b>	<b>1 005 551,90</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 891 430,24	5 891 430,25
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 930,18	388 368,50
Emprunts et dettes financières divers	260 613,39	12 103,39
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 159 286,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 927 473,71	1 300 114,81
Dettes fiscales et sociales	684 546,55	627 417,85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 067 143,00	1 112 143,00
Autres dettes	2 402,49	251,37
<b>Comptes régul.</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 999 825,56</b>	<b>9 331 829,17</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>22 349 734,60</b>	<b>15 283 791,23</b>



<b>Situation au 31/12/2012</b>				
<b>COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (1/2)</b>				
Dossier : AUPLATA AUPLATA				
Etabli en Euro	01/01/2012 - 31/12/2012			31/12/2011
	France	Exportation	Total	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - de biens	14 128 337,96		14 128 337,96	7 727 494,05
: - de services	1 139 302,43		1 139 302,43	933 796,32
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>15 267 640,39</b>		<b>15 267 640,39</b>	<b>8 661 290,37</b>
Production stockée				
Production immobilisée			250 133,52	1 766 750,90
Subventions d'exploitation				182 040,34
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 735 387,81	1 284 985,98
Autres produits			868,48	133,67
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>17 254 030,20</b>	<b>11 895 201,26</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douanes)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de mat. premières et aut. approv. (y compris droits de douanes)			2 100 637,06	2 022 333,15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-2 482,01	-90 540,49
Autres achats et charges externes			7 288 928,09	4 572 600,00
Impôts, taxes et versements assimilés			186 777,94	115 480,93
Salaires et traitements			2 545 954,36	2 564 124,20
Charges sociales			802 360,72	720 080,54
Dotations d'exploitation				
Sur immo. Dot. aux amort			1 235 876,96	1 887 962,53
Sur immo. Dot. aux prov.				3 228 126,18
Sur actif circulant : Dot. aux prov.			91 576,00	
Pour risques et charges : Dot. aux prov.			844 098,00	737 425,00
Autres charges			143 584,07	83 640,38
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>15 237 311,19</b>	<b>15 841 232,42</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 016 719,01</b>	<b>-3 946 031,16</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations			232 558,39	293 188,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			17 875,72	1 970,46
Reprises sur provisions et transferts de charges				361 767,43
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 949,44
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>250 434,11</b>	<b>658 875,33</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			600 904,47	981 578,48
Différences négatives de change			26 681,16	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>627 585,63</b>	<b>981 578,48</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-377 151,52</b>	<b>-322 703,15</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 639 567,49</b>	<b>-4 268 734,31</b>



**Situation au 31/12/2012**  
**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (2/2)**  
 Dossier : AUPLATA AUPLATA

Etabli en Euro	01/01/2012 - 31/12/2012 12 mois	01/01/2011 - 31/12/2011 12 mois
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 866,94	6 484 845,79
Produits exceptionnels sur opérations en capital	228 777,41	34 500,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	429 326,55	165 300,58
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>677 970,90</b>	<b>6 684 646,37</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 186,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	235 355,19	875 844,86
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 213 545,15	4 504 750,21
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 448 900,34</b>	<b>5 381 781,44</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-770 929,44</b>	<b>1 302 864,93</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-81 357,94
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>18 162 435,21</b>	<b>19 238 722,96</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>17 313 797,16</b>	<b>22 123 234,40</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>868 638,05</b>	<b>-2 884 511,44</b>



# **Annexe des Comptes Sociaux**

**Période : 01/01/2012 au 31/12/2012**

---



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>9</b>
1.1. ACTIVITE MINIERE .....	9
1.1.1. Production.....	9
1.1.2. PER Courrière.....	9
1.2. AUGMENTATIONS DE CAPITAL.....	9
1.3. EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE D'AUPLATA.....	10
1.4. COUPON OBLIGATAIRE.....	10
1.5. ACCORD AVEC COLUMBUS GOLD CORPORATION.....	10
1.6. CREATION DE LA FILIALE VERDAL REFORESTAGE.....	11
1.7. CREATION DE LA FILIALE COMPAGNIE MINIERE DORLIN.....	11
1.8. ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2012.....	11
<b>2. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>11</b>
2.1. AUGMENTATION DE CAPITAL DES SOCIETES ARMINA ET CMD.....	11
2.2. FINALISATION DE L'ACCORD AVEC COLUMBUS .....	12
2.3. COUPON OBLIGATAIRE.....	12
<b>3. REGLES, METHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN.....</b>	<b>12</b>
3.1. ACTIF.....	13
3.1.1. Actif immobilisé.....	13
3.1.2. Actifs incorporels .....	13
3.1.3. Fonds commercial.....	14
3.1.4. Actifs corporels .....	14
3.1.5. Amortissements et provisions .....	14
3.1.6. Immobilisations financières .....	15
3.1.7. Situation des filiales .....	16
3.1.8. Actif circulant.....	16
3.1.9. Charges constatées d'avance .....	17
3.1.10. Tableau des créances par échéance .....	18
3.1.11. Produits à recevoir.....	18
3.1.12. Trésorerie .....	18
3.1.13. Comptes de régularisation .....	18
3.2. PASSIF .....	18
3.2.1. Capital social .....	18
3.2.2. Provisions.....	20
3.2.3. Dettes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4. Charges à payer par postes du bilan.....	21
3.3. DETTES ET CREANCES AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIEES .....	21
<b>4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>22</b>
4.1. RESULTAT D'EXPLOITATION .....	22
4.1.1. Chiffre d'affaires.....	22
4.1.2. Autres produits d'exploitation.....	22
4.1.3. Effectif.....	22
4.1.4. Rémunération des dirigeants.....	22
4.1.5. Charges sociales .....	22
4.1.6. Dotations aux amortissements et provisions .....	23
4.2. RESULTAT FINANCIER.....	23
4.2.1. Charges financières .....	23
4.2.2. Produits financiers.....	24
4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	24
4.3.1. Impôts sur les bénéfices.....	25
4.4. CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIEES .....	25
4.4.1. Charges et produits liés aux filiales .....	25
4.4.2. Charges liées à Pelican Venture .....	25
4.4.3. Charges liées à OSEAD .....	25



4.4.4.	<i>Charges liées à NG2</i> .....	25
<b>5.</b>	<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>26</b>
5.1.	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES .....	26
5.1.1.	<i>Contrats de location</i> .....	26
5.1.2.	<i>Redevance Yaou et Dorlin</i> .....	26
5.1.3.	<i>Redevance Paul Isnard</i> .....	26
5.1.4.	<i>Passifs environnementaux</i> .....	26
5.1.5.	<i>Nantissement de matériel</i> .....	27
5.1.6.	<i>Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud</i> .....	27
5.1.7.	<i>Engagement sur le PER Courriège</i> .....	27
<b>6.</b>	<b>DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)</b> .....	<b>27</b>
<b>7.</b>	<b>HONORAIRES CAC</b> .....	<b>27</b>



Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Total du bilan avant répartition	22.349.735 €
Chiffre d'affaires	15.267.640 €
Résultat de la période	868.638 €

## 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1.1. ACTIVITE MINIERE

#### 1.1.1. *Production*

Au 31 décembre 2012, la société AUPLATA S.A. (la « Société » ou « AUPLATA ») détient trois concessions minières sur le site de Dieu-Merci.

Ces concessions sont exploitées depuis 2002 et expirent en 2018.

La production de la Société s'est établie à 232 kg en 2011 et à 375 Kg en 2012 (dont 123 Kg produit par des sous-traitants sur nos sites miniers).

#### 1.1.2. *PER Courriège*

Suite à une demande déposée le 17 février 2006, AUPLATA s'est vue octroyer, par arrêté ministériel, en date du 6 mai 2010 et publié au JO du 3 juillet 2010, le Permis d'Exclusif de Recherches dit « Permis de Courriège » (PER Courriège) pour une durée de 5 ans sur une superficie de 14 km<sup>2</sup>. Les engagements de dépenses associés à ce PER se montent à 122.5 K€ sur la durée de vie du titre.

La campagne de forages réalisée dans la zone du PER au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2011, en continuité des premiers travaux de géologie menés fin 2010 sur les concessions Dieu-Merci, a confirmé l'existence de zones minéralisées en or. Ces forages positifs ont ainsi permis de délimiter une zone minéralisée s'étendant sur une superficie de 500 m par 200 m et jusqu'à une profondeur de 30 m maximum. Cette zone minéralisée pourra être confirmée et délimitée plus précisément par un programme de prospection complémentaire utilisant la nouvelle foreuse Apagéo qui permettra d'avoir une meilleure définition de leurs extensions.

Une demande de Permis d'Exploitation sur la zone concernée est en cours de préparation.

### 1.2. AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En vertu de la délégation de compétences donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 novembre 2006, le Conseil d'Administration du 6 janvier 2010 a décidé d'attribuer gratuitement 50.000 actions au profit de Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général. La période d'acquisition étant de deux ans à compter de la date du Conseil d'Administration du 6 janvier 2010, l'attribution est devenue définitive le 7 janvier 2012.

Le Conseil d'Administration de la Société, dans sa décision en date du 12 mars 2012, a constaté 1) que la condition du maintien du mandat social de Monsieur Didier Tamagno était réalisée, et 2) la création de 50.000 actions nouvelles au profit de Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général par incorporation de réserves prélevées sur un compte de réserves spéciales indisponibles constitué à cet effet, pour un montant de 12.500 € portant le capital social de 4.650.124,75 € à 4.662.624,75 €.



Par la suite, l'Assemblée générale du 12.06.2012 a décidé une augmentation de capital réservée aux sociétés OSEAD et NG2 avec suppression du DPS par création de 2 903 225 actions nouvelles pour un montant brut de 4 499 998,75 € (incluant une prime d'émission de 3 774 192,50 €). Cette émission d'actions était assortie d'une émission d 2 903 225 bons de souscription d'actions.

Aussi, le Conseil d'Administration, dans sa décision du 26 octobre 2012, a opéré à une seconde augmentation de capital de 36 666€ par incorporation de réserves, via l'attribution de nouvelles actions. En fin de période, les réserves spéciales préalablement bloquées en vue du plan d'attribution d'actions gratuites sont entièrement soldées.

A l'issue de ces augmentations de capital, le capital social d'AUPLATA SA se monte à 5 425 097 euros et se compose de 21 700 388 actions.

### 1.3. EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE D'AUPLATA

Le Conseil d'Administration du 18 juin 2012 a nommé Jean-François FOURS au poste de Président du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Jean-Pierre GORGE. Cette nomination est consécutive à l'entrée au capital d'AUPLATA des sociétés OSEAD et NG2.

Le Conseil d'Administration du 29 juin 2012 a décidé de regrouper les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société. A compter de ce jour, Jean-François FOURS devient Président-Directeur Général d'AUPLATA et Didier TAMAGNO est nommé Directeur général délégué.

### 1.4. COUPON OBLIGATAIRE

Un coupon d'un montant de 594 571 € a été versé aux obligataires le 27 février 2012.

### 1.5. ACCORD AVEC COLUMBUS GOLD CORPORATION

Selon les termes de l'accord opérationnel et capitalistique (l'« Accord ») entré en vigueur le 29 juin 2011 entre les sociétés AUPLATA, et Columbus Gold Corporation (« COLUMBUS »), cette dernière pouvait devenir, à terme, propriétaire de 100% des actions de la filiale d'AUPLATA SOTRAPMAG qui détient 100% de la concession Paul Isnard en contrepartie d'une émission de titres COLUMBUS, de dépenses d'exploration minimum (7 MUSD sous 2 ans) et de la réalisation d'une étude de faisabilité dans un délai maximal de 4 ans.

Conformément à l'entrée en vigueur de l'accord, le 29 juin 2011, AUPLATA s'est vu remettre, à cette date, 30.276.266 actions COLUMBUS, soit 33,10% du capital au 31 décembre 2011, devenant ainsi le premier actionnaire de la société canadienne. Un tiers de ces titres, soit 10.092.088 actions, est librement cessible depuis le 30 octobre 2011. Le solde des actions, soit 20.174.178 titres, fait l'objet d'une obligation de conservation (clause de lock-up) pendant une durée de 2 ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord, soit jusqu'au 29 juin 2013. Dès leur émission, les titres concernés ont été mis sur un compte sous séquestre.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous condition de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et du marché TSX de la Bourse de Toronto, ce dernier ayant déjà donné son accord au 31 décembre 2011.



Par un courrier en date du 17 avril 2012, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a estimé les capacités techniques et financières de COLUMBUS comme acceptables et en conséquence a fait part de sa non opposition au transfert des actions de SOTRAPMAG à COLUMBUS.

Contrairement aux anticipations, l'accord de cession n'a pas été formalisé en 2012 mais début 2013. AUPLATA a néanmoins bénéficié en 2012 du versement de 1,2 M€ en application des clauses de l'accord signé avec COLUMBUS fin 2011.

#### 1.6. CREATION DE LA FILIALE VERDAL REFORESTAGE

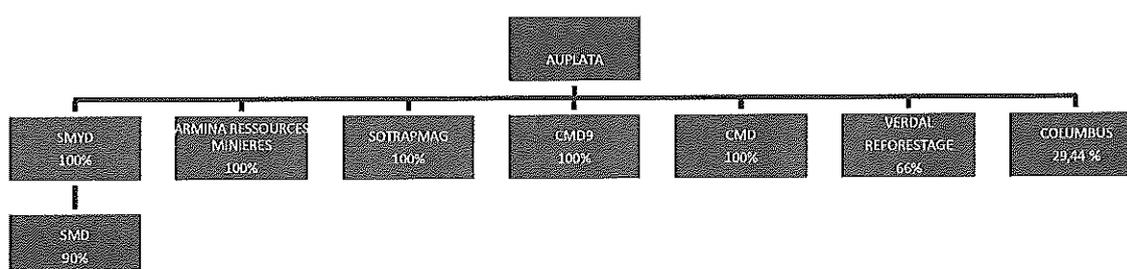
Fort du retour d'expérience des actions de revégétalisation menées sur les sites miniers de Yaou puis de Dieu Merci, AUPLATA a créé début 2012 la société VERDAL REFORESTAGE SAS (« VERDAL »), une société spécialisée dans l'ingénierie écologique et les travaux de restauration de milieux naturels dégradés, telles que les mines, carrières, remblais routiers et autres travaux de génie civil en partenariat avec un professionnel reconnu sur ces sujets en Guyane Française.

#### 1.7. CREATION DE LA FILIALE COMPAGNIE MINIERE DORLIN

Afin d'exploiter la zone de Dorlin sur laquelle la filiale SMYD détient un PEX d'une surface de 84 km<sup>2</sup>, AUPLATA a créé au mois d'août 2012 une nouvelle filiale, la COMPAGNIE MINIERE DORLIN. Cette société a pour activité l'exploitation de toutes substances aurifères et minérales connexes à l'or.

#### 1.8. ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2012

À la clôture de l'exercice, l'organigramme de la Société est le suivant :



## 2. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### 2.1. AUGMENTATION DE CAPITAL DES SOCIETES ARMINA ET CMD

Le capital de la société ARMINA RESSOURCES MINIERES a été augmenté de 1 306 695 € en date du 15 mars 2013.

Le capital de la société COMPAGNIE MINIERE DE DORLIN a été augmenté de 1 270 000 € en date du 15 mars 2013.



Ces augmentations de capital souscrites à 100 % par AUPLATA SA sont destinées à financer les efforts d'exploration.

2.2. FINALISATION DE L'ACCORD AVEC COLUMBUS

La cession de SOTRAPMAG a été finalisée le 16 janvier 2013 (cf. faits marquants Note 1.5)

2.3. COUPON OBLIGATAIRE

Un coupon d'un montant de 595 647 € a été versé aux obligataires le 27 février 2013.

2.4. LITIGE PRUD'HOMAL

Un salarié de la société AUPLATA a été licencié en janvier 2013. Le montant total des sommes réclamées à titre de dédommagement s'élève à 146 K€.

### **3. REGLES, METHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



### 3.1. ACTIF

#### 3.1.1. *Actif immobilisé*

(En €)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	Transferts	À la clôture
<b>Valeurs brutes</b>					
Immobilisations incorporelles	5.124.485	40.641	0	0	5.165.125
Immobilisations corporelles	10.778.462	838.571	-267.710	481.663	11.830.986
Immo. corporelles en cours	781.782	205.956	0	-481.663	506.076
Immobilisations financières	22.022.961	161.699	-8.050	0	22.176.610
<b>Total</b>	<b>38.707.690</b>	<b>1.246.867</b>	<b>-275.760</b>	<b>0</b>	<b>39.678.797</b>
<b>Amortissements &amp; provisions</b>					
Immobilisations incorporelles	4.148.665	84.451	0	0	4.233.116
Immobilisations corporelles	9.083.917	1.192.835	-854.283 <sup>(1)</sup>	400.000	9.822.469
Immo. corporelles en cours	615.862	0	0	-400.000	215.862
Immo. Fin.	14.116.669	0	0	0	14.116.669
<b>Total</b>	<b>27.965.113</b>	<b>1.277.286</b>	<b>-854.283</b>	<b>0</b>	<b>28.388.116</b>

(1) Suite à l'accord signé avec COLUMBUS début 2013 (cf. faits marquants 1.5), la durée d'utilisation du site a été revue et l'excès de provision repris pour un montant de 820 574 €.

#### 3.1.2. *Actifs incorporels*

La valeur brute des actifs incorporels d'un montant total de 5.165.125 € se compose comme suit, à la clôture de l'exercice :

Études et travaux exploration minière :	436.411 €
Étude thiosulfate :	257.880 €
Concessions minières :	771.276 €
Logiciels	10.797 €
Fonds commercial :	3.688.761 €

##### 3.1.2.1. Études et travaux d'exploration minière

Ces études concernent essentiellement la géologie du site de Courriège (pour un montant de 428.633 €) en vue de son exploitation future.



### 3.1.2.2. Études procédé thiosulfate :

Les charges immobilisées pour un montant total de 257.880 € sont essentiellement constituées d'honoraires d'expert, d'analyses, de produits chimiques et de coûts de personnel.

Suite à la décision de suspendre la construction de l'usine au thiosulfate (décision 2011) pour une durée maintenant indéterminée, il a été décidé de déprécier ce poste en totalité au 31 décembre 2011.

### 3.1.2.3. Concessions minières

La Société AUPLATA dispose sur le site de Dieu-Merci des concessions ci-dessous :

	N° de permis	Superficie (en Km <sup>2</sup> )	Échéance du droit minier
Concession DIEU MERCI	04/80	102,40	31/12/2018
Concession La VICTOIRE	03/80	21,60	31/12/2018
Concession RENAISSANCE	02/80	12,50	31/12/2018

Les concessions sont amorties sur leur durée de validité.

Au 31 décembre 2012, la durée de vie résiduelle des concessions est de 6 ans pour l'ensemble des concessions.

### 3.1.3. **Fonds commercial**

Le fonds commercial résulte du mali technique constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SAS SORIM, intervenue le 12 mai 2006. Suite à la réalisation d'un test de dépréciation, ce fonds a été totalement déprécié au 31 décembre 2011.

### 3.1.4. **Actifs corporels**

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'installations et de matériels (extraction, transport et traitement du minerai) en service et en cours de réalisation localisés sur le site minier de Dieu-Merci.

À hauteur de 250 133 €, ces immobilisations ont été produites par la Société au cours de l'exercice à partir de ressources consistant essentiellement en matériaux, utilisation des équipements et de la main d'œuvre.

Les immobilisations en cours sont principalement constituées de travaux sur le site de Paul Isnard, d'aménagements et de travaux sur la mine de Dieu-Merci, non encore mis en service ainsi que des travaux préparatoires de construction de l'usine au thiosulfate qui ont été totalement dépréciés pour un montant de 215.862 €.

Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'apport, coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service et de remise en état (sites miniers).

### 3.1.5. **Amortissements et provisions**

Ils sont pratiqués selon le mode linéaire, estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, sur les durées d'utilité estimées comme suit :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Agencements divers : 7 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 5 ans



Ces courtes durées s'expliquent par la localisation des sites d'exploitation en forêt équatoriale, en Guyane française.

Les immobilisations pourront toutes fois être amorties selon leur taux d'utilisation dès lors que cette méthode permettra à la société d'émettre dans ces comptes une valeur nette comptable plus proche de la réalité économique.

Les biens incorporant des composants d'une valeur significative destinés à être remplacés au terme d'une durée prédéterminée plus courte que la durée d'utilisation de l'immobilisation prise dans son ensemble sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation.

### 3.1.6. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La valeur brute des immobilisations financières d'un montant total de 22.176.611 € se constitue comme suit :

Actions SMYD SAS	13.868.059 €
Actions COLUMBUS	6.484.864 €
Actions SOTRAPMAG SARL	1.245.349 €
Actions ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL	248.610 €
Actions CMD	130.000 €
Actions VERDAL REFORESTAGE	6.600 €
Actions CMD9 SAS	5.000 €
Dépôts de garantie des biens loués	155.181 €
Autres dépôts de garantie	32.947 €

La provision sur les titres SMYD SAS d'un montant de 13.868.059 €, constatée à la clôture de l'exercice 2008, a été maintenue à la clôture de l'exercice car le retour à une rentabilité pérenne de la SMYD n'est pas encore avéré.

Les titres ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL d'un montant de 248.610 € ont été intégralement provisionnés à la clôture de l'exercice, la valeur de ces titres étant incertaine eu égard à la nature des droits miniers détenus par cette dernière qui ne permettent pas, à ce jour, une exploitation.



### 3.1.7. Situation des filiales

Au 31 décembre 2012, la situation des principales filiales est la suivante :

	SMYD S.A.S.	ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL	SOTRAPMAG SAS	CMD
Capital :	20.360.000 €	1.093.305 €	1 €	130.000 €
Capitaux propres :	(7.643.696 €)	(551.260 €)	(1 112 004 €)	(191.518 €)
% capital détenu :	100 %	100 %	100 %	100%
Valeur brute des titres *:	13 868 059 €	248.610 €	1.245.349 €	130.000 €
Prêts et avances consenties :	8.896.366 €	1.114.760 €	35.380 €	1.203.551 €
C.A dernier exercice :	608.448 €	158.911 €	39 883 €	6.063 €
Résultat dernier exercice :	(710.909 €)	(3.310.501 €)	(448 550 €)	(321.518 €)
Dividendes encaissés :	Néant	Néant	Néant	Néant

\*A noter que les titres de participation SMYD et ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL. sont totalement dépréciés.

### 3.1.8. Actif circulant

#### 3.1.8.1. Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu des modes de fonctionnement de la Société, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par la Société, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par la Société.

Les coûts de production miniers comprennent les coûts directs et indirects de production, les amortissements des actifs industriels immobilisés et des coûts de développement immobilisés (exploration). Ils comprennent également les coûts liés aux dégradations des sites.



Les stocks de consommables sont essentiellement constitués d'énergie (gasoil), de fournitures et de pièces détachées.

(en €)	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Stock Matières premières et approvisionnement	238.603	31.526	207.077	236.121		236.121

Au 31 décembre 2012 et faisant suite à l'évaluation des stocks de pièces détachées une provision pour dépréciation à hauteur de 50% a été comptabilisée.

### 3.1.8.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les autres créances sont essentiellement constituées d'avances en compte courant pour un montant de 11.282.694 € et de créances sur fournisseurs débiteurs pour 730.803 €. On note également, une créance sur le Trésor Public relative à un crédit d'impôt recherche d'un montant de 156.982 € ainsi qu'une créance de 149 226 € sur la société ALLEMAPAC SAS avec laquelle, la société AUPLATA effectue des opérations de ventes-locations.

La recouvrabilité des avances en compte courant aux filiales SMYD SAS et ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL, n'étant pas assurée, par prudence, la totalité de la créance a été provisionnée, soit un montant de 10.011.125 €.

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions pour dépréciation des créances :

(en €)	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Clients	0	0	0	0
Autres créances	8.958.962	1.052.163		10.011.125
<b>Total</b>	<b>8.958.962</b>	<b>1.052.163</b>	<b>0</b>	<b>10.011.125</b>

### 3.1.9. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 159.315 € sont constituées principalement des loyers payés d'avances des nouveaux contrats de location-financement souscrit sur l'année pour un montant total de 114.420 €.



### 3.1.10. Tableau des créances par échéance

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	188.128	2.860	185.268	-
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	332.617	332.617	-	-
Autres créances	12.486.531	1.203.836	11.282.695	-
<b>Total créances</b>	<b>13.007.276</b>	<b>1.539.313</b>	<b>11.467.963</b>	--
Charges constatées d'avance	159.315	70.216	89.099	-
<b>Total</b>	<b>13.166.591</b>	<b>1.609.529</b>	<b>11.557.062</b>	-

### 3.1.11. Produits à recevoir

(en €)

Crédit impôt recherche	156.982 €
------------------------	-----------

### 3.1.12. Trésorerie

La trésorerie est quasi exclusivement constituée de soldes débiteurs de banques pour un montant de 6.528.678 € et de SICAV de trésorerie pour un montant de 1.254.571 €.

### 3.1.13. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués de charges constatées d'avance pour 159.315 € et de charges à répartir pour 101.389 € correspondant aux frais d'émission de l'emprunt obligataire restant à répartir.

## 3.2. PASSIF

### 3.2.1. *Capital social*

Au 31 décembre 2012, le capital social, d'un montant de 5.425.097 € est divisé en 21.700.388 actions de 0,25 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

#### Historique :

En vertu de la délégation de compétences donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 novembre 2006, le Conseil d'Administration du 6 janvier 2010 a décidé d'attribuer gratuitement 50.000 actions. La période d'acquisition étant de deux ans à compter de la date du Conseil d'Administration du 6 janvier 2010, L'attribution des actions gratuites a entièrement été réalisée sur l'exercice.



En vertu de la délégation de compétences donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2010, le Conseil d'Administration du 26 octobre 2010 a décidé d'attribuer gratuitement 250.000 actions sous conditions de performance. La période d'acquisition étant de deux ans à compter de la date du Conseil d'Administration du 26 octobre 2010, aucune attribution gratuite n'est devenue définitive au 31 décembre 2011.

### Variation sur l'exercice :

Le Conseil d'Administration de la Société, dans sa décision en date du 12 mars 2012, a constaté 1) que la condition du maintien du mandat social de Monsieur Didier TAMAGNO était réalisée, et 2) la création de 50.000 actions nouvelles au profit de Monsieur Didier TAMAGNO, Directeur Général par incorporation de réserves prélevées sur un compte de réserves spéciales indisponibles constitué à cet effet, pour un montant de 12.500 € portant le capital social de 4.650.124,75 € à 4.662.624,75 €.

Par la suite, l'Assemblée générale du 12.06.2012 a décidé d'augmenter le capital social par la création et l'émission de 2.903.225 actions nouvelles. La prime d'émission engendrée par cette augmentation s'élève à 3 774 192 €. Cette augmentation a donné lieu à l'attribution de 322 580 nouvelles actions pour la société OSEAD et de 2 580 645 nouvelles actions pour la société NEW GENERATION NATURAL GAS.

Aussi, le Conseil d'Administration, dans sa décision du 26 octobre 2012, a opéré à une seconde augmentation de capital de 36 666€ par incorporation de réserves, via l'attribution de nouvelles actions. En fin de période, les réserves spéciales préalablement bloquées en vue du plan d'attribution d'actions gratuites sont entièrement soldé. Le capital social s'élève donc au 31/12/2012 à 5.425.097 €.

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en €)	31/12/2011	Affectation résultat 2011	Augment. de capital (1)	Augment. de capital (2)	Frais augment. de capital	Résultat de l'exercice	31/12/2012
Capital	4.650.125		738.306	36.667			5.425.097
Primes	38.793.973		3.774.192		(35.497)		42.532.667
Réserves	198.381		(12.500)	(36.667)			149.214
Report	(35.811.558)	(2.884.511)					(38.696.069)
Résultat	(2.884.511)	2.884.511				868.638	868.638
<b>Total général</b>	<b>4.946.410</b>	<b>0</b>	<b>4.499.998</b>	<b>0</b>	<b>(35.497)</b>	<b>868.638</b>	<b>10.279.549</b>

Conformément au procès-verbal de l'AG d'approbation des comptes 2011, le résultat de l'exercice a entièrement été affecté en report à nouveau.

- (1) L'Assemblée générale du 12.06.2012 a décidé d'augmenter le capital social par la création et l'émission de 2.903.225 actions nouvelles. La prime d'émission engendrée par cette augmentation s'élève à 3.774.192 €. Une augmentation de capital par incorporation de réserves à également été réalisée pour 12.500 €.
- (2) Seconde augmentation de capital par incorporation de réserves de 36.667 €.



### 3.2.2. Provisions

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions au cours de la période :

(en €)	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provision pour litiges personnel	111.144	69.278	111.145	69.278
Provision pour risques financiers	156.982			156.982
Provision pour remise en état	737.425	844.098	737.425	844.098
Provision pour charges	0			
<b>Total provisions</b>	<b>1.005.552</b>	<b>913.376</b>	<b>848.570</b>	<b>1.070.359</b>

La provision pour remise en état couvre les coûts futurs de réhabilitation du site minier de Dieu-Merci à l'issue de son exploitation estimée, soit au 31 décembre 2043 (renouvellement des concessions).

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent être naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les principales natures de coûts prises en compte dans l'évaluation de la provision sont les suivantes :

- Re-profilage, re-talutage et re-végétalisation des fosses d'extraction,
- Traitement des eaux de ruissellement, digues,
- Démontage des installations,
- Élimination des déchets.

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.



### 3.2.3. Dettes

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	5.891.430	497.430	5.394.000	
Établissements de crédit	6.930	6.930		
Dettes financières diverses <sup>(1)</sup>	260.613		260.613	
Avances et acomptes <sup>(2)</sup>	1.159.286	1.159.286		
Fournisseurs	1.927.473	1.888.066		
Dettes fiscales & sociales <sup>(3)</sup>	684.547	684.547		
Dettes sur immobilisations	1.067.143		1.067.143	
Autres dettes	2.402	2.402		
<b>TOTAL</b>	<b>10.999.824</b>	<b>3.079.375</b>	<b>6.721.756</b>	

(1) Concerne exclusivement des cautions reçus par des sociétés sous-traitantes d'AUPLATA.

(2) Les avances et acomptes versés correspondent au complément de prix versé par COLUMBUS (1.5 M\$ soit 1.2 M€) dans le cadre de l'avenant au contrat relatif à la cession de SOTRAPMAG à COLUMBUS.

### 3.2.4. Charges à payer par postes du bilan

(en €)	
Intérêts courus sur emprunt obligataire	497.430
Fournisseurs	1.065.196 <sup>(1)</sup>
Dettes fiscales & sociales	268.110
<b>TOTAL</b>	<b>1.830.736</b>

(1) Dont fournisseurs FNP : 888 784 € et redevance GOLDENSTAR : 142 707 €.

### 3.3. DETTES ET CREANCES AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIEES

Avances en compte courant versées à des sociétés liées :	11.282.695 €.
- dont compte courant SMYD :	8.896.366 €
- dont compte courant CMD :	1.203.551 €
- dont compte courant ARMINA :	1.114.760 €
- dont compte courant CMD9 :	12.665 €
- dont compte courant SOTRAPMAG :	35.380 €
- dont compte courant VERDAL REFORESTAGE :	19.973 €



## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. RESULTAT D'EXPLOITATION

#### 4.1.1. *Chiffre d'affaires*

Les ventes d'or et d'argent de l'exercice se montent à 14.128.338 €, en progression de 83% par rapport à l'exercice antérieur : 7.727.494 €.

Les ventes de marchandises et de services consistent essentiellement en des refacturations aux filiales d'achats de biens et services (ventes de marchandises) et de main d'œuvre et prestations de services administratif, technique et logistique (ventes de services) – Cf. note 4.4.

#### 4.1.2. *Autres produits d'exploitation*

##### 4.1.2.1. Production Stockée

Le stock d'or est nul au 31 décembre 2012.

##### 4.1.2.2. Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 250.134 € et se décompose comme suit :

Immobilisations incorporelles	36.076 €
Immobilisations corporelles	214.058 €

#### 4.1.3. *Effectif*

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs sur la période :

	2012	2011
Effectif moyen	58	65
Effectif fin d'exercice	56	53
Dont cadres	11	12

#### 4.1.4. *Rémunération des dirigeants*

La rémunération (y compris les avantages en nature) du Directeur Général Délégué (cf §1.3 Faits majeurs) pour l'exercice, se monte à 111 K€.

#### 4.1.5. *Charges sociales*

La Guyane Française bénéficie d'abattements importants en matière de bases de cotisation sociale (maladie et vieillesse).

Il en résulte un montant de charges sociales sensiblement réduit par rapport aux entreprises métropolitaines.



#### 4.1.6. Dotations aux amortissements et provisions

Ces dotations se décomposent comme suit :

(en €)		Note
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>2.171.551</b>	
dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	84.451	3.1.1.
dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1.100.731	3.1.1.
dotations aux amortissements charges exploitation	50.694	
dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	0	3.1.1.
dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	0	3.1.1.
dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles en cours	0	3.1.1.
dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	31.526	3.1.8
dotation aux provisions pour dépréciation des créances	60.050	3.1.8
dotations aux provisions pour remise en état	844.098	3.2.2

#### 4.2. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une perte de -377.152 €.

##### 4.2.1. Charges financières

Ces charges d'un montant de 627.586 € se décomposent comme suit :

intérêts des emprunts :	600.789 €
Perte de change	26.681 €
Intérêts des comptes courants :	1 €
Ecart de conversion	115 €



#### 4.2.2. *Produits financiers*

Ces produits d'un montant de 250.434 € se décomposent comme suit :

Reprise charges financières :	0 €
Intérêts des avances en compte courant aux filiales :	232.558 €
Autres produits financiers :	3.397 €
Produits / cession valeur mobilières :	0 €
Gain de change	14.479 €

#### 4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à – 770.929 € et se décompose comme suit :

<u>(en €)</u>	
Charges sur opérations de gestion	0
Produits sur opérations de gestion	19.867
<b>Gain opérations de gestion</b>	<b>19.867</b>
Charges sur opérations en capital <sup>(1)</sup>	235.355
Produits sur opérations en capital <sup>(1)</sup>	228.777
<b>Perte opérations de capital</b>	<b>(6.578)</b>
Dotation aux provisions pour dépréc. des titres de participation	0
Dotation aux provisions pour dépréc. comptes courants	1.052.163
dotation aux provisions pour dépréciation du fonds de commerce SORIM	0
Dotations aux amortissements exceptionnels	92.104
Reprise aux dépréciations exceptionnelles <sup>(2)</sup>	318.182
Dotation aux provisions pour risques	69.278
Reprise aux provisions pour risques	111.145
<b>Perte sur amortissements et provisions</b>	<b>(748.218)</b>
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>(770.929)</b>

<sup>(1)</sup> Correspond à hauteur de 223 265 € à l'acquisition/cession de matériels (concentrateurs) acquis dans le cadre de la défiscalisation.

<sup>(2)</sup> Reprise faisant suite à la comptabilisation d'un actif de démantèlement (correspondant à la dégradation immédiate de la provision pour remise en état) conformément aux principes comptables.



#### 4.3.1. *Impôts sur les bénéfices*

Le résultat fiscal de l'exercice s'élève à 704 K€ et conduit à un déficit fiscal cumulé à la clôture de l'exercice de 13.544 K€.

#### 4.4. CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIEES

##### 4.4.1. *Charges et produits liés aux filiales*

###### 4.4.1.1. Produits et Charges d'exploitation

###### **Produits**

Prestations de services rendues :	733.949 €
Personnel détaché :	195.705 €

###### **Charges**

Refacturation de biens et services :	154.399 €
Personnel détaché :	328.217 €

###### 4.4.1.2. Produits financiers

Intérêts rémunérant les avances en compte courant aux filiales: 232.558 € (Taux basé sur le montant fiscalement déductible : 3.39% sur l'exercice)

- dont sur compte courant SMYD :	194.311 €
- dont sur compte courant ARMINA :	30.659 €
- dont sur compte courant VERDAL :	61 €
- dont sur compte courant SOTRAPMAG :	646 €
- dont sur compte courant CMD9 :	209 €
- dont sur compte courant CMD :	6.672 €

##### 4.4.2. *Charges liées à Pelican Venture*

Prestations de services :	90.000 €
Location de bureaux :	3.000 €

##### 4.4.3. *Charges liées à OSEAD*

Prestations de services :	90 000 €
Frais de communication et de déplacements	65 641 €

##### 4.4.4. *Charges liées à NG2*

Etudes et recherche :	130 000 €
-----------------------	-----------



## 5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

#### 5.1.1. *Contrats de location*

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des engagements relatifs aux contrats de location de matériel et équipement en cours à la clôture de l'exercice :

Tous ces contrats sont d'une durée de 5 ans, à l'origine.

#### Immobilisations en crédit-bail (en K€)

Valeur Brute des biens	Amortissements Exercice	Cumulés	Valeur nette
576	100	123	453

#### Engagements de crédit-bail (en K€)

Redevances payées exercice	Redevances cumulées	Redevances restant à payer moins 1 an	1 à 5 ans total	Prix achat résiduel	
116	147	147	311	458	155

#### 5.1.2. *Redevance Yaou et Dorlin*

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD auprès de Golden Star Ressources et de Guyanor Ressources, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1,0 % du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1,0 % du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1% du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2,134 millions d'euros.

La mise en œuvre de ces redevances est effective depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2006 et s'élèvent pour l'année 2012 à 67.412 €, soit 1% de la valeur de la production d'or de la mine de Yaou.

#### 5.1.3. *Redevance Paul Isnard*

Dans le cadre de l'acquisition des titres miniers Paul Isnard, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter, une redevance trimestrielle sur les ventes sur les 5 premiers millions d'onces produites sur les titres Paul Isnard correspondant à un pourcentage établi de la façon suivante : jusqu'à 2 millions d'onces produites, 10% des ventes au-delà de 400 USD l'once, puis 5% des ventes au-delà de 400 USD l'once pour les 3 millions d'onces suivants. Dans le cadre de l'Accord avec COLUMBUS, cette redevance est transférée à COLUMBUS et n'a pas d'impact dans les comptes au 31 décembre 2012.

#### 5.1.4. *Passifs environnementaux*

Les passifs de cette nature sont comptabilisés conformément aux principes comptables exposés en 3.2.2.



### **5.1.5. Nantissement de matériel**

En février 2008, afin de refinancer partiellement le prix d'acquisition d'une partie de son matériel d'exploitation, AUPLATA a contracté auprès de la FINANCIÈRE OCEOR (groupe Caisse d'Épargne), un crédit de 2.297 K€ remboursable en 16 échéances trimestrielles. Afin de garantir ce crédit, AUPLATA a accordé au profit de la FINANCIÈRE OCEOR un gage sans dépossession portant sur le matériel d'exploitation refinancé. Au 31 Décembre 2012, les dettes d'emprunts sur établissement de crédit ont été entièrement remboursées au cours de l'exercice, ces garanties non donc plus lieu d'être.

### **5.1.6. Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud**

Dans le cadre du rachat de la société Golden Star Ressources Minières SARL renommée ARMINA Ressources Minières SARL (« ARMINA »), détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par la société GOLDEN STAR Resources Ltd., vis-à-vis du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

AUPLATA s'est engagé à donner à sa nouvelle filiale les moyens lui permettant de remplir les obligations lui incombant en tant que détenteur de titres miniers pour la conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites.

Ces engagements se montent à 1.250 K€ pour le PER Bon Espoir si celui-ci était octroyé et 1.980 K€ pour le PER Iracoubo Sud.

A noter que la demande de renouvellement du PER Bon Espoir qui a été déposée le 30 juin 2011 reste à ce jour en cours d'instruction.

### **5.1.7. Engagement sur le PER Courriège**

Suite à une demande déposée le 17 février 2006, AUPLATA s'est vue octroyer, par arrêté ministériel, en date du 6 mai 2010 et publié au JO du 3 juillet 2010, le Permis d'Exclusif de Recherches dit « Permis de Courriège » (PER Courriège) pour une durée de 5 ans sur une superficie de 14 km<sup>2</sup>. Les engagements de dépenses associés à ce PER se montent à 122,5 K€ sur la durée de vie du titre.

## **6. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

L'ensemble du personnel de la Société bénéficie de 1 482 heures au titre du droit individuel à la formation.

## **7. HONORAIRES CAC**

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 124 K€ pour l'exercice 2012.